



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires du Haut-Rhin**

SERVICE EAU ENVIRONNEMENT ET ESPACES
NATURELS

BUREAU NATURE CHASSE FORÊT

Affaire suivie par : M. Pascal CAHUEAU

Tél. : 03 89 24 84 60

pascal.cahueau@haut-rhin.gouv.fr

Colmar, le 16 JUIL. 2020

NOTE

sur la consultation du public relative
à la destruction à tir de l'ouette
d'Égypte, de la bernache du Canada,
du rat musqué et du ragondin

P.J. :
Réf. :

Arrêté préfectoral prescrivant la destruction à tir de l'ouette d'Égypte, de la bernache du Canada, du ragondin et du rat musqué dans le Haut-Rhin

Objet : le projet d'arrêté préfectoral énuméré ci-dessus concerne la nécessité de réduire les populations de ces espèces animales en raison de leur présence avérée, croissante et envahissante et des dommages qu'elles sont susceptibles d'engendrer à la biodiversité, au milieu naturel, aux espèces autochtones et aux productions agricoles dans le département du Haut-Rhin.

Déroulement de la consultation :

Ce projet a été prévu à la consultation du public du 16 mars 2020 au 7 avril 2020 (annulée pour raison de confinement) et de nouveau du 18 juin 2020 au 9 juillet 2020 inclus afin de recueillir les observations.

Motivation de la décision :

Suite à la consultation du public et aux avis exprimés, ce projet d'arrêté peut être validé.

Le chef du service eau environnement et
espaces naturels

Pierre SCHERRER